

TOURISME LANAUDIÈRE INC.
RAPPORT FINANCIER ANNUEL
AU 31 DÉCEMBRE 2022

TOURISME LANAUDIÈRE INC.

SOMMAIRE

AU 31 DÉCEMBRE 2022

	PAGES
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	2
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	5
Évolution des actifs nets	6
Bilan	7
Flux de trésorerie	8
Notes afférentes aux états financiers	9
Renseignements complémentaires	
Annexe A - Résultats - Fonctionnement	14
Annexe B - Résultats - Accueil et information	15
Annexe C - Résultats - Promotion et commercialisation	16
Annexe D - Résultats - Développement	17
Annexe E - Résultats - Taxe sur l'hébergement	18

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
TOURISME LANAUDIÈRE INC.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme TOURISME LANAUDIÈRE INC. (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités à l'égard de l'audit des états financiers sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe jointe à notre rapport. Cette description, qui se trouve à la page 4, fait partie intégrante de notre rapport.



Société de comptables professionnels agréés

Par Guy Chartrand, CPA auditeur

Joliette, le 10 mai 2023

ANNEXE AU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Description des responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

TOURISME LANAUDIÈRE INC.**RÉSULTATS**

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

	2022			2021	
	Administration générale	Taxe sur l'hébergement et autres fonds	Total	Total	
PRODUITS					
Fonctionnement - Annexe A	726 986	\$ -	\$ 726 986	\$ 940 269	\$
Accueil et information - Annexe B	353 841	-	353 841	163 922	
Promotion et commercialisation - Annexe C	1 933 540	-	1 933 540	1 511 408	
Développement - Annexe D	636 625	-	636 625	1 017 337	
Taxe sur l'hébergement - Annexe E	-	930 815	930 815	866 249	
Intérêts nets - Annexe E	-	37 829	37 829	10 101	
	<u>3 650 992</u>	<u>968 644</u>	<u>4 619 636</u>	<u>4 509 286</u>	
CHARGES					
Fonctionnement - Annexe A	664 712	-	664 712	521 780	
Accueil et information - Annexe B	351 440	-	351 440	207 850	
Promotion et commercialisation - Annexe C	1 835 085	-	1 835 085	1 531 851	
Développement - Annexe D	826 942	-	826 942	1 073 180	
Utilisation - crédit marketing	-	120 714	120 714	57 542	
	<u>3 678 179</u>	<u>120 714</u>	<u>3 798 893</u>	<u>3 392 203</u>	
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>(27 187)</u>	<u>\$ 847 930</u>	<u>\$ 820 743</u>	<u>\$ 1 117 083</u>	<u>\$</u>

Les notes complémentaires et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

TOURISME LANAUDIÈRE INC.
ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

	2022			2021	
	Administration générale	Taxe sur l'hébergement et autres fonds	Total	Total	
SOLDE AU DÉBUT	848 308	\$ 2 937 037	\$ 3 785 345	\$ 2 668 262	\$
AJOUTER					
Excédent des produits sur les charges	(27 187)	847 930	820 743	1 117 083	
VIREMENTS INTERFONDS (note 13)	346 885	(346 885)	-	-	
ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS DE L'EXERCICE	319 698	501 045	820 743	1 117 083	
SOLDE À LA FIN	1 168 006	\$ 3 438 082	\$ 4 606 088	\$ 3 785 345	\$

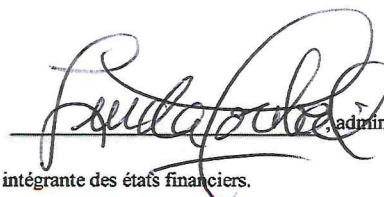
Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

TOURISME LANAUDIÈRE INC.
BILAN
AU 31 DÉCEMBRE 2022

	2022			2021	
	Administration générale	Taxe sur l'hébergement et autres fonds	Total	Total	
ACTIF					
ACTIF À COURT TERME					
Encaisse	624 604	\$ 1 731 851	\$ 2 356 455	\$ 986 117	\$
Dépôts à terme, au coût, aux taux de 2,30 % et 3,00 %, encaissables en tout temps	234	2 685 711	2 685 945	2 952 620	
Débiteurs (Note 3)	145 173	-	145 173	194 143	
Subventions à recevoir	36 796	-	36 796	411 901	
Subventions salariales fédérales à recevoir	-	-	-	82 252	
Taxe sur l'hébergement à recevoir	-	608 201	608 201	488 446	
Solde interfonds (Note 4)	803 816	-	803 816	353 608	
Frais payés d'avance (Note 5)	158 781	-	158 781	67 708	
	<u>1 769 404</u>	<u>5 025 763</u>	<u>6 795 167</u>	<u>5 536 795</u>	
PLACEMENT - ORGANISME SATELLITE, au coût (Note 6)	-	21 000	21 000	21 000	
IMMOBILISATIONS (Note 7)	69 932	-	69 932	74 098	
	<u>1 839 336</u>	<u>\$ 5 046 763</u>	<u>\$ 6 886 099</u>	<u>\$ 5 631 893</u>	<u>\$</u>
PASSIF					
PASSIF À COURT TERME					
Créiteurs et frais courus (Note 9)	503 005	\$ -	\$ 503 005	\$ 799 869	\$
Solde interfonds (Note 4)	-	803 816	803 816	353 608	
Apports reportés (Note 10)	-	804 865	804 865	494 995	
Revenus reportés (Note 11)	133 958	-	133 958	156 506	
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (Note 12)	7 528	-	7 528	7 210	
	<u>644 491</u>	<u>1 608 681</u>	<u>2 253 172</u>	<u>1 812 188</u>	
DETTE À LONG TERME (Note 12)	26 839	-	26 839	34 360	
	<u>671 330</u>	<u>1 608 681</u>	<u>2 280 011</u>	<u>1 846 548</u>	
ACTIFS NETS					
ACTIFS NETS (Note 13)	<u>1 168 006</u>	<u>3 438 082</u>	<u>4 606 088</u>	<u>3 785 345</u>	
	<u>1 839 336</u>	<u>\$ 5 046 763</u>	<u>\$ 6 886 099</u>	<u>\$ 5 631 893</u>	<u>\$</u>

ENGAGEMENTS CONTRACTUELS (Note 14)
AU NOM DU CONSEIL,


, administrateur



, administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

TOURISME LANAUDIÈRE INC.**FLUX DE TRÉSORERIE**

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

	2022	2021
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des produits sur les charges	820 743	\$ 1 117 083 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	13 900	14 667
	<u>834 643</u>	<u>1 131 750</u>
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	48 970	7 194
Subventions à recevoir	457 357	(279 086)
Taxe sur l'hébergement à recevoir	(119 755)	(229 377)
Frais payés d'avance	(91 073)	(7 801)
Créditeurs	(296 864)	265 219
Apports reportés	309 870	(207 647)
Revenus reportés	(22 548)	43 981
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	<u>1 120 600</u>	<u>724 233</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(9 734)	-
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(9 734)</u>	<u>-</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Emprunt bancaire contracté au cours de l'exercice	-	-
Remboursement emprunt bancaire au cours de l'exercice	-	(2 117)
Remboursement de la dette à long terme au cours de l'exercice	(7 203)	(6 906)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>(7 203)</u>	<u>(9 023)</u>
VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
	1 103 663	715 210
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT		
	<u>3 938 737</u>	<u>3 223 527</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN		
	<u>5 042 400</u>	<u>\$ 3 938 737 \$</u>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de l'encaisse et des dépôts à terme.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

TOURISME LANAUDIÈRE INC.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

1. STATUTS CONSTITUTIFS

L'organisme est constitué depuis le 13 mars 1978 selon la partie III de la Loi sur les sociétés par actions du Québec. Il a pour objectif de favoriser et de promouvoir le tourisme dans la région de Lanaudière. L'organisme est un organisme sans but lucratif et, de ce fait, est exonéré d'impôt.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes suivantes :

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus. Les principales estimations portent sur le valeur du placement et des amortissements des immobilisations et des actifs incorporels.

Comptabilité par fonds

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produit de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Fonds d'administration générale

Le fonds d'administration générale rend compte des activités menées par l'organisme en matière de prestation des services et d'administration. Ce fonds présente les ressources non affectées.

Fonds de taxe sur l'hébergement

Le gouvernement du Québec a mis sur pied le Fonds de partenariat touristique. Ce fonds a pour but de renforcer et de soutenir l'industrie touristique québécoise. Le financement de ce fonds est assuré notamment par la taxe sur l'hébergement. La taxe sur l'hébergement s'applique dans toutes les régions touristiques du Québec qui en font la demande. Cette démarche est présentée par l'entremise de leur association touristique régionale. La taxe est de 3,5 % par nuitée. Elle est perçue par l'établissement assujéti et retournée sur une base trimestrielle à Revenu Québec. Ce dernier retourne à Tourisme Québec le produit de la perception, net des frais d'administration.

Les revenus générés par la perception de cette taxe sont versés par le ministère du Tourisme à l'Association touristique régionale afin de créer un fonds dédié à la promotion et au développement touristique de la région. Chaque association confirme la répartition prévue pour l'utilisation de ce fonds dans le cadre d'une entente signée avec le gouvernement du Québec (ministère du Tourisme).

L'organisme a établi, dans le cadre d'une entente, la répartition suivante (après versements à l'Alliance de l'industrie touristique du Québec) :

	2022	2021
Activités de fonctionnement	10 %	10 %
Activités de promotion et commercialisation	50 %	55 %
Fonds pour crédit marketing	15 %	15 %
Fonds de développement	25 %	20 %

Constatation des produits

Les apports affectés aux activités de fonctionnement sont constatés à titre de produits du fonds d'administration générale dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Tous les autres apports affectés sont constatés à titre de produits du fonds affecté approprié.

Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds d'administration générale au cours de l'exercice où ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les cotisations des membres et certains produits provenant des projets d'accueil et information et de promotion et commercialisation sont comptabilisés dans l'exercice où ils sont acquis et auquel ils se rapportent.

Conversion des opérations et éléments libellés en monnaies étrangères

La société utilise la méthode temporelle pour la conversion de ses opérations libellées en monnaie étrangère.

Les éléments d'actifs et de passifs monétaires sont convertis au cours de change à la date de clôture. Les autres éléments d'actifs et de passifs sont convertis au cours de change en vigueur à la date de l'opération. Les produits et charges, à l'exception de l'amortissement qui est converti au cours d'origine, sont convertis au cours de change en vigueur à la date de l'opération. Les gains et pertes de change sont inclus dans les résultats de l'exercice.

TOURISME LANAUDIÈRE INC.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon les méthodes et aux taux suivants :

	<u>Méthode</u>	<u>Taux</u>
Améliorations locatives	linéaire	10 %
Mobilier de bureau et agencement	dégressif	20 %
Matériel informatique	dégressif	30 %

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'entité évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement. Les variations de juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats.

Les actifs financiers évalués au coût se composent de l'encaisse, des dépôts à terme et des débiteurs. Les placements sont évalués à la valeur de consolidation.

Les passifs financiers évalués au coût se composent de l'emprunt bancaire et des fournisseurs.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

L'organisme comptabilise ses coûts de transaction aux résultats de l'exercice où ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. La valeur comptable des instruments financiers qui ne sont pas évalués ultérieurement à la juste valeur tient compte des coûts de transaction directement attribuables à la création, à l'émission ou à la prise en charge de ces instruments.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les fonds de caisse, les soldes bancaires et découverts bancaires, dont les soldes fluctuent souvent entre le découvert et le disponible, ainsi que les placements dans des instruments financiers du marché monétaire, dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition, sont considérés comme trésorerie et équivalents de trésorerie.

3. DÉBITEURS

	<u>2022</u>			<u>2021</u>	
	<u>Administration générale</u>	<u>Taxe sur l'hébergement et autres fonds</u>	<u>Total</u>	<u>Total</u>	
Comptes clients	112 182	\$ -	\$ 112 182	\$ 171 288	\$
Provision pour mauvaises créances	(2 094)	-	(2 094)	(2 094)	
	110 088	-	110 088	169 194	
Taxes à la consommation	35 085	-	35 085	24 949	
	145 173	\$ -	\$ 145 173	194 143	\$

4. SOLDE INTERFONDS

Les créances interfonds ne comportent ni intérêt ni modalité de remboursement.

TOURISME LANAUDIÈRE INC.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

5. FRAIS PAYÉS D'AVANCE

	2022			2021	
	Administration générale	Taxe sur l'hébergement et autres fonds	Total	Total	
Dépenses de fonctionnement	-	\$ -	\$ -	\$ 6 178	\$
Dépenses de promotion et commercialisation	158 781	-	158 781	61 530	
	<u>158 781</u>	<u>\$ -</u>	<u>\$ 158 781</u>	<u>\$ 67 708</u>	<u>\$</u>

6. ORGANISME SATELLITE

La direction de l'organisme participe étroitement à l'élaboration de Bonjour Nature, coopérative de solidarité, et le directeur général siège au conseil de la coopérative. L'organisme exerce donc une influence notable sur les activités de cette dernière. La coopérative a pour but de structurer l'offre touristique de Lanaudière en offrant des forfaits touristiques à une clientèle locale et internationale. La coopérative est constituée en vertu de la loi sur les coopératives et a un statut d'organisme sans but lucratif. Au cours de l'exercice, l'organisme a remboursé des frais à la coopérative pour un montant de 8 000 \$. L'organisme détient 20 000 parts privilégiées et 1 000 parts sociales.

7. IMMOBILISATIONS

	2022			2021	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette	
Améliorations locatives	73 150	\$ 27 399	\$ 45 751	\$ 53 066	\$
Mobilier de bureau et agencement	47 920	40 478	7 442	9 303	
Matériel informatique	115 811	99 072	16 739	11 729	
	<u>236 881</u>	<u>\$ 166 949</u>	<u>\$ 69 932</u>	<u>\$ 74 098</u>	<u>\$</u>

8. EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme dispose de facilités de crédit de 50 000 \$, portant intérêt au taux de 10,20 %. Les facilités de crédit sont révisées annuellement par l'institution financière.

9. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS

	2022			2021	
	Administration générale	Taxe sur l'hébergement et autres fonds	Total	Total	
Comptes fournisseurs et frais courus	418 102	\$ -	\$ 418 102	\$ 688 056	\$
Salaires et redevances à payer	19 480	-	19 480	28 793	
Vacances à payer	39 504	-	39 504	54 202	
Sommes à remettre à l'État	25 919	-	25 919	28 818	
	<u>503 005</u>	<u>\$ -</u>	<u>\$ 503 005</u>	<u>\$ 799 869</u>	<u>\$</u>

TOURISME LANAUDIÈRE INC.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

10. APPORTS REPORTÉS

	<u>EDNET</u>	<u>EFRT</u>	<u>FARR/FRR</u>	<u>EPRINT</u>	<u>Plan Montagne</u>	<u>MTO</u>	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Solde au début	75 884	\$ 273 825	\$ 41 218	\$ -	\$ -	\$ 184 068	\$ 494 995	\$ 598 574
Augmentation	-	202 040	141 800	225 000	265 229	436 648	1 320 709	797 890
Diminution	(25 741)	(246 533)	(141 800)	(18 355)	-	(578 410)	(1 010 839)	(901 469)
Solde à la fin	<u>50 143</u>	<u>\$ 229 332</u>	<u>\$ 41 218</u>	<u>\$ 206 645</u>	<u>\$ 265 229</u>	<u>\$ 12 298</u>	<u>\$ 804 865</u>	<u>\$ 494 995</u>

11. REVENUS REPORTÉS

	<u>2022</u>			<u>2021</u>	
	<u>Revenus de promotion et de commercialisation</u>	<u>Cotisations des membres</u>	<u>Total</u>	<u>Total</u>	
Solde au début	92 155	\$ 64 351	\$ 156 506	\$ 112 525	\$
Augmentation	79 741	54 217	133 958	95 616	
Diminution	(92 155)	(64 351)	(156 506)	(51 635)	
Solde à la fin	<u>79 741</u>	<u>\$ 54 217</u>	<u>\$ 133 958</u>	<u>\$ 156 506</u>	<u>\$</u>

12. DETTE À LONG TERME

	<u>2022</u>	<u>2 021</u>
Effet à payer, 4,32 %, d'un montant original de 61 425 \$, remboursable par mensualités de 738 \$ capital et intérêt, échéant en mars 2027	34 367	\$ 41 570
Dettes à long terme échéant au cours du prochain exercice	(7 528)	(7 210)
	<u>26 839</u>	<u>\$ 34 360</u>

Les versements en capital à effectuer au cours des 5 prochains exercices sont les suivants :

2023	7 528 \$
2024	7 859 \$
2025	8 209 \$
2026	8 567 \$
2027	2 204 \$

13. VIREMENTS INTERFONDS ET ACTIFS NETS

L'organisme distingue six composantes à l'intérieur du solde de l'actif net - taxe sur l'hébergement. Le solde se détaille comme suit au 31 décembre :

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Administration	231 108	-
Crédit marketing	647 596	\$ 788 841
Développement	713 911	685 002
Volet général	1 754 820	1 340 427
Volet pourvoirie	109 647	30 878
FDOTL	-	71 889
Montant investi dans Bonjour Nature, coopérative de solidarité	20 000	20 000
	<u>3 477 082</u>	<u>\$ 2 937 037</u>

TOURISME LANAUDIÈRE INC.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

13. VIREMENTS INTERFONDS ET ACTIFS NETS (SUITE)

En vertu de l'entente mandat 2022-2026 avec le ministère du Tourisme, l'organisme doit allouer un maximum de 20 % au crédit marketing, un montant minimum de 5 % en accueil, information et signalisation touristique ainsi qu'un minimum de 1 % en connaissances. L'organisme a convenu d'allouer les revenus de taxes sur l'hébergement (après versement à l'Alliance) selon la répartition suivante, sur résolution du conseil :

- Administration: 10 %
- Crédit marketing: 15 %
- Développement de l'offre : 25 %
- Investissements promotionnels : 50 %

L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration. Au cours de l'exercice, le conseil d'administration a autorisé les virements interfonds du fonds de la taxe sur l'hébergement vers le fonds d'administration générale pour un montant total de 346 885 \$.

14. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Subvention de fonctionnement

L'organisme a signé un protocole d'entente avec le ministère du Tourisme se terminant en mars 2026, à la suite d'un renouvellement pour une période de quatre ans. Cette entente garantit un revenu de 2 494 781 \$ réparti sur quatre ans. Dans cette entente, l'organisme a l'obligation de maintenir une participation financière du milieu correspondant à une proportion minimale des dépenses totales pour la réalisation des obligations en matière de promotion et d'accueil et information d'au moins de 0 % pour 2022-2023, de 5 % pour 2023-2024, de 10 % pour 2024-2025 et de 20 % pour 2025-2026.

Loyer

L'organisme s'est engagé en vertu d'un bail d'une durée de 10 ans pour la location de sa place d'affaires. L'engagement total d'un montant de 149 188 \$ vient à échéance en mars 2027. Le loyer est indexé annuellement selon l'indice des prix à la consommation. Les paiements minimums exigibles au cours des prochains exercices en vertu du bail sont de 35 103 \$ pour la période de 2023 à 2026 ainsi que de 8 776 \$ en 2027.

De plus, l'organisme s'est engagé pour la location d'un local à une halte routièrre pour une durée de 10 ans. L'engagement total d'un montant de 63 000 \$ plus taxes vient à échéance en juillet 2032. Le loyer sera indexé annuellement selon la variation de l'indice des prix à la consommation entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année précédente. Les paiements minimums exigibles au cours des cinq prochains exercices en vertu du bail sont de 6 300 \$ annuellement.

Cautionnement et engagement d'un apparenté

L'organisme s'est porté garant d'une police de cautionnement individuel d'un montant de 25 000 \$ de la Coopérative Bonjour Nature afin de permettre à celle-ci d'obtenir un permis de commerce d'agent de voyage. Tourisme Lanaudière s'est aussi engagé à verser une somme de 30 000 \$ annuellement à la Coopérative Bonjour Nature de 2023 à 2026 afin de contribuer à la promotion d'un projet de cette dernière, ainsi que d'un montant maximum de 1 000 \$ mensuellement pour des frais de réservation numérique.

Enfin, l'organisme s'est engagé annuellement à fournir à la coopérative des services de support de promotion et d'administration notamment en matière de site web, de comptabilité et d'espace de bureau à titre gratuit. Ces services n'ont pas fait l'objet d'une évaluation.

15. INSTRUMENTS FINANCIERS

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante fournit une mesure des risques à la date du bilan, soit au 31 décembre 2022.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux débiteurs et aux dépôts à terme. L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités.

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur et ceux à taux variable à un risque de flux de trésorerie. En date du 31 décembre 2022, l'organisme n'a pas d'emprunt bancaire et ses dépôts à terme présentent des échéances à court terme. Le risque de taux d'intérêt est alors minime.

16. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2021 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2022.

TOURISME LANAUDIÈRE INC.
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
 DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

2022 2021

Annexe A - Résultats - Fonctionnement

Produits

Cotisation des membres	93 022	\$	97 435	\$
Frais de perception de la taxe sur l'hébergement	7 310		7 023	
Subvention - fonctionnement	289 205		237 171	
Subvention d'urgence du Canada pour le loyer	9 034		26 026	
Subvention salariale d'urgence du Canada	132 864		380 348	
Taxe sur l'hébergement (annexe E)	180 845		180 845	
Intérêts	3 472		6 529	
Autres	11 234		4 892	
	<u>726 986</u>		<u>940 269</u>	

Charges

Salaires et charges sociales	374 023		344 421	
Assurances	7 198		9 054	
Cotisations et abonnements	12 700		7 807	
Frais de déplacement et représentation	16 463		3 720	
Frais de déplacement et réunions - comités et conseils	4 740		3 400	
Frais de perception de la taxe sur l'hébergement	7 310		7 023	
Honoraires professionnels	41 937		14 791	
Location, entretien et fournitures - matériel de bureau et informatique	123 749		55 496	
Loyer	59 366		55 592	
Télécommunications et frais postaux	-		811	
Mauvaises créances	-		324	
Intérêts et frais bancaires	3 326		4 674	
Amortissement des immobilisations corporelles	13 900		14 667	
	<u>664 712</u>		<u>521 780</u>	

Excédent des produits sur les charges

62 274 \$ 418 489 \$

TOURISME LANAUDIÈRE INC.
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
 DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

2022 2021

Annexe B - Résultats - Accueil et information

Produits

Subvention - Accueil	99 059	\$	47 434	\$
Guide touristique	66 035		450	
Halte Point du Jour	108 747		94 038	
Taxe sur l'hébergement (annexe E)	80 000		22 000	
	<u>353 841</u>		<u>163 922</u>	

Charges

Salaires et charges sociales	42 879		58 243	
Communications	386		4 205	
Événements pour les membres	1 890		1 928	
Frais de déplacement et représentation	748		1 285	
Guide touristique	71 681		16 702	
Halte Point du jour	219 457		93 529	
Services aux membres	407		273	
Stratégie d'accueil	1 532		22 382	
Autres dépenses	12 460		9 303	
	<u>351 440</u>		<u>207 850</u>	

Excédent (Insuffisance) des produits sur les charges

2 401 \$ (43 928) \$

TOURISME LANAUDIÈRE INC.
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

2022

2021

Annexe C - Résultats - Promotion et commercialisation

Produits

Carte Chemin du Roy	4 845	\$	1 518	\$
Carte quad	9 250		12 985	
Goûtez Lanaudière	21 391		5 750	
Corporatif et groupes	19 000		-	
Motoneige	52 223		1 138	
Positionnement et promotion été	151 088		110 385	
Positionnement et promotion hiver	48 575		71 419	
Promotions internationales - Québec Authentique	1 719		1 536	
Promotion - Tremblant	27 784		-	
Réseau de distribution	2 000		6 787	
Site internet	116 743		91 401	
Subvention DEC	-		139 378	
Subvention - Promotion et commercialisation	231 364		189 737	
Taxe sur l'hébergement (annexe E)	839 420		620 356	
Taxe sur l'hébergement - AITQ	407 838		256 168	
Autres promotions	300		2 850	
	<u>1 933 540</u>		<u>1 511 408</u>	

Charges

Salaires et charges sociales	297 482		414 231	
Carte Chemin du Roy	17 228		9 546	
Carte mototourisme	789		2 351	
Carte quad	22 291		12 394	
Contribution AITQ	407 838		256 168	
Corporatif	46 129		7 409	
Cyclotourisme	9 176		3 030	
Frais de déplacement et comités	3 671		4 891	
Gîtes et cabanes	49 459		4 816	
Goûtez Lanaudière	55 486		18 051	
Motoneige	23 224		1 648	
Motoneige - promotion intra Québec	11 707		-	
Notoriété	275 055		292 048	
Positionnement et promotion été	222 045		195 098	
Positionnement et promotion hiver	101 366		94 066	
Pourvoires	14 927		23 051	
Promotions internationales - Tourisme de Lanaudière	5 744		253	
Promotions internationales - Québec Authentique	7 181		15 909	
Promotion - Tremblant	27 787		-	
Relations de presse	12 335		434	
Réseau de distribution	42 482		32 275	
Site internet	152 344		131 740	
Autres actions de promotion	29 339		12 442	
	<u>1 835 085</u>		<u>1 531 851</u>	
Excédent (Insuffisance) des produits sur les charges	<u>98 455</u>	\$	<u>(20 443)</u>	\$

TOURISME LANAUDIÈRE INC.
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
 DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

2022 2021

Annexe D - Résultats - Développement

Produits

Bonjour Nature, coopérative de solidarité	-	\$	2 087	\$
EDNET - projets	25 741		123 674	
EPRT - mesures sanitaires	6 208		159 413	
EPRT - projets	168 693		487 892	
EPRT - remboursement de frais	16 710		41 429	
EPRTNT - remboursement de frais	18 355		-	
FDOTL - aide aux événements	12 416		42 000	
Plan d'action - main-d'œuvre en développement	6 983		4 573	
Recherches et études	66 967		2 700	
Subvention DEC	34 552		34 569	
Taxe sur l'hébergement (annexe E)	280 000		119 000	
	<u>636 625</u>		<u>1 017 337</u>	

Charges

Salaires et charges sociales	215 963		107 290	
Bonjour Nature, coopérative de solidarité	8 300		2 087	
Consultants	11 408		22 399	
EDNET - projets	66 012		127 991	
EDNET - autres dépenses	1 915		1 853	
EPRT - mesures sanitaires	6 208		159 413	
EPRTNT - frais de gestion	18 355		-	
FDOTL - consultant	236 250		60 908	
FDOTL - frais de gestion	16 710		-	
FDOTL - projets	213 478		571 320	
Frais de déplacements et représentation	6 742		1 910	
Plan d'action main-d'œuvre	25 601		18 009	
Autres frais de développement	-		-	
	<u>826 942</u>		<u>1 073 180</u>	

Excédent (Insuffisance) des produits sur les charges

(190 317) \$ (55 843) \$

TOURISME LANAUDIÈRE INC.
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
 DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

2022 2021

Annexe E - Résultats - Taxe sur l'hébergement

Produits

Taxe sur l'hébergement

Fonctionnement	231 108	\$	180 845	\$
Promotion et commercialisation	1 155 540		994 647	
Fonds - Crédit marketing	346 662		271 268	
Fonds - Développement	577 770		361 690	
	2 311 080		1 808 450	
Virement au fonctionnement - Annexe A	(180 845)		(180 845)	
Virement à l'accueil et information - Annexe B	(80 000)		(22 000)	
Virement à la promotion et commercialisation - Annexe C	(839 420)		(620 356)	
Virement au développement - Annexe D	(280 000)		(119 000)	
	930 815	\$	866 249	\$

Intérêts nets

Revenus d'intérêt	37 900	\$	10 172	\$
Frais bancaires	(71)		(71)	
	37 829	\$	10 101	\$